



**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**



15098727

Déposé au Greffe du
Tribunal de Commerce
de Liège, division Arlon le **30 JUIN 2015**
[Signature] Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/07/2015 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0819.473.717

Dénomination

(en entier) : **CRAXX, COORDINATION DES RADIOS ASSOCIATIVES ET D'EXPRESSION**

(en abrégé) : **CRAXX**

Forme juridique : ASBL

Siège : 2, rue du chêne, 6821 Florenville

Objet de l'acte : **Modification du conseil d'administration**

Extrait du PV de l'assemblée générale ordinaire du 29 avril 2014:

Le mandat de Nathalie Jacquemin au sein du Conseil d'Administration de la CRAXX expire en 2014. Elle n'est pas candidate à sa succession au CA.

Le mandat de Georges Kohnen au sein du Conseil d'Administration de la CRAXX expire en 2014. Il est candidat à sa succession au CA et réélu à l'unanimité.

En l'absence d'autres candidats, le Conseil d'Administration se compose dorénavant de Patrick Besure, Fred Cools, Christine Declercq, Georges Kohnen et Pascal Vanbel. Les rôles sont répartis comme suit:

Georges Kohnen, président, délégué à la gestion journalière

Pascal Vanbel, trésorier

Fred Cools, secrétaire

Patrick Besure, Christine Declercq, administrateurs

Georges Kohnen

Président

Délégué à la gestion journalière

Déposé en même temps : le P.V. d'A.G. du 29.04.2014

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature